



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs, utilisateurs et amateurs de la race, affiliée à la Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France, reconnue d'utilité publique.

Commission des Elections

PV de la réunion du 13/03/2023 à GIEN

La séance s'ouvre à 14h30 en la présence de la totalité des membres de la commission des Élections.

Michel BONNET et Jean-Louis JACOPS vérifient que les 13 enveloppes remises ce jour par Stéphanie MELZER sont fermées et intactes.

Michel BONNET et Jean-Louis Jacops ouvrent chaque pli, Stéphanie MELZER est chargée de compléter les fiches individuelles de réception de candidature correspondantes.

Après examen des 13 candidatures reçues, seules 4 sont jugées recevables à l'unanimité des membres de la commission.

Candidatures recevables :

1. Sylvain COLOMER
2. Marie-Pierre CURDY
3. Frédéric FONTANINI
4. Elena THIAVILLE

Candidatures irrecevables :

1. Gérard BERNIER : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
2. Jacques DAUDIER : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
3. Pierre-Alexis DEZARD : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
4. Roland FREY : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
5. Jérôme JACQUEL : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
6. Françoise LEMOINE LEGAY : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touchée par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
7. Michel MERCIER : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
8. Nathalie SAINT-LÉGER : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touchée par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".
9. Marie-Cécile TEXIER : n'atteste pas sur l'honneur de ne pas être touchée par le critère d'inéligibilité : "ne pas acheter de chiens pour les revendre".

Michel BONNET	Jean-Louis JACOPS	Stéphanie MELZER
<i>Michel BONNET</i>	<i>Jean-Louis JACOPS</i>	<i>Stéphanie MELZER</i>